

10 étapes pour la planification apostolique

“Par une pratique cohérente et participative du discernement nous nous assurons qu’une planification apostolique en continu (incluant les phases de mise en œuvre, de suivi et d’évaluation) soit partie intégrante de tout ministère jésuite. ”

GC 36, Decret 2, point 5.

OÙ SOMMES-NOUS ARRIVÉS?

1. REGARDER

Regarder comme Dieu a agi, dans le monde, dans notre mission et dans nos activités. Tout vient de son inspiration.

2. COMPRENDRE LA MISSION

La mission est pour nous comme une boussole. Nous voulons porter la réconciliation de l’Évangile et la justice du Royaume. Nous voulons aider autrui sur le chemin d’une connaissance de Jésus Christ qui soit personnelle et passionnée.

3. EXAMINER

Examiner nos forces et nos faiblesses (ad intra) ainsi que les occasions et les pièges du moment (ad extra).

OÙ VOULONS-NOUS ALLER?

4. ANALYSER

Evaluer l’information recueillie.

5. CHOISIR LES PRIORITES APOSTOLIQUES

Sur la base de cet examen et évaluation, choisir les priorités apostoliques (ciblées et pas trop générales).

6. DEFINIR DES OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques sont les buts à atteindre concrètement pour réaliser une priorité apostolique.

COMMENT Y ALLER?

7. PLAN D’ACTION

Chaque objectif doit être assorti d’un plan expliquant en détail la route à suivre.

8. RESSOURCES

Réunir les ressources nécessaires pour réaliser le plan d’action.

9. SUIVI REGULIER

Mettre en place des procédures pour le suivi et la modification des stratégies en fonction de l’évolution de l’environnement interne ou externe.

10. COMMUNICATION

Communiquer le plan d’action permet de mieux le mettre en œuvre et de développer des collaborations.